

CONTRE RAPPORT



AREVA

LE VÉRITABLE
BILAN
ANNUEL

OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES

JUILLET 2015

SOMMAIRE

Chiffres clés	4
EPR : un gouffre financier, un recul en matière de sûreté	6
De grands projets électronucléaires dangereux et coûteux	8
Plans sociaux et contaminations radioactives : les salariés en première ligne	10
Santé et environnement en France	12
Mines d'uranium : privatisation des profits, socialisation de la radioactivité	14
Lobbying et affaires judiciaires	17

AUTANT QUE POSSIBLE, CE RAPPORT MENTIONNE LA POSITION D'AREVA SUR LE FAITS
EN QUESTION ET SA RÉPONSE AUX CRITIQUES QUI LUI SONT ADRESSÉES.

QUI SUPPORTERA LE COÛT DU DÉMANTÈLEMENT D'AREVA ?

À la différence des autres champions français de l'énergie (EDF, Engie et Total) qui accumulent les bénéfices, Areva multiplie les pertes : près de 8 milliards d'euros en quatre ans. Alors qu'un démantèlement de l'entreprise publique s'annonce, pourquoi publier tout de même ce rapport annuel, qui, comme les précédents, a pour objectif d'encourager le débat public sur les aspects négatifs de l'activité d'Areva ?

La restructuration qui frappe Areva – et ses salariés – risque fort de tirer un trait sur le modèle « intégré » unique au monde, mais très récent (2001) qui était celui d'Areva : de l'extraction de l'uranium au traitement des déchets, en passant par la conception des réacteurs. La branche réacteurs (ex Framatome) devrait être reprise en partie par EDF et par d'autres partenaires, chinois ou européens. Les mines (ex Cogema) elles aussi pourraient voir l'entrée de nouveaux actionnaires minoritaires. Le retraitement et la gestion des déchets, un secteur considéré comme stratégique car il donne accès à la matière première atomique, resterait entre les mains d'Areva. L'avenir de l'activité énergies renouvelables, en lourde perte, n'est pas connu.

La quasi faillite d'Areva n'a rien d'une surprise. Il est facile d'accuser telle « affaire financière » comme celle d'Uramin ou des facteurs prétendument « conjoncturels » comme la catastrophe de Fukushima, l'explosion des coûts de la « nouvelle génération » de réacteurs, l'EPR français et finlandais, ou la baisse du cours de l'uranium, importé du Niger ou du Kazakhstan. La faillite d'Areva provient d'abord des décisions financières, politiques et industrielles prises par la direction de l'entreprise, dont, rappelons-le, l'État français et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) sont les principaux propriétaires. Et, ensuite, d'un certain aveuglement sur la réalité de l'industrie nucléaire : son acceptabilité sociale, les risques qu'elle fait peser sur son environnement et ses personnels, et ses coûts financiers extrêmes.

De cet aveuglement, ce ne seront pas les principaux responsables qui supporteront les coûts. Ceux qui en feront les frais, ce sont les employés directs et indirects du groupe, en France et ailleurs, comme au Niger, qui paient déjà le prix des contaminations radioactives. Ce seront les contribuables ou les usagers français, appelés à renflouer Areva et éventuellement EDF si celle-ci rachète sa branche réacteurs. Ce seront les riverains des mines et des installations nucléaires en France, si la crise que traverse l'entreprise et avec elle toute la filière nucléaire nationale amène à rogner sur les exigences de sûreté qui s'étaient imposées au fil du temps.

Car le risque est réel que la restructuration d'Areva, au nom de l'impératif et de l'urgence de sauver un « champion national », signifie aussi une régression sur le plan politique, social et environnemental. C'est pourquoi il nous a paru plus nécessaire que jamais de mettre en lumière l'ensemble du bilan d'Areva, au-delà des affaires bien connues comme le désastre de l'EPR ou le scandale du rachat d'Uramin. Pour que les bonnes questions soient posées.

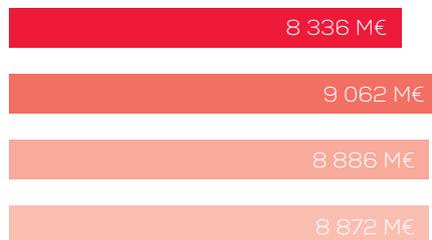
CHIFFRES CLÉS



FINANCES

2014 2013 2012 2011

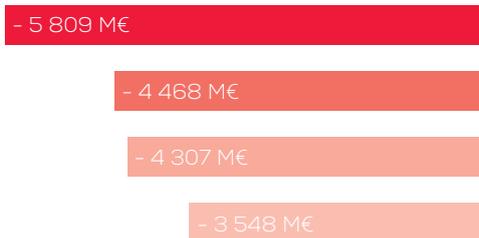
CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT NET PART DE GROUPE



DETTE



SOCIAL

41 847

L'effectif total d'Areva en 2014, déjà en baisse de 6,5% par rapport à 2013.



21,1 %

Part des femmes dans l'effectif. La part des femmes dans les cadres dirigeants est de 16%.



RÉMUNÉRATIONS



450 000 €

Le salaire annuel théorique du Président du directoire d'Areva en 2014. Luc Oursel est entré en arrêt maladie en septembre 2014 et est décédé le 3 décembre 2014. Depuis octobre 2012, le président du directoire d'Areva ne touche plus de part variable.^[1]

79 002 €

Les dépenses moyennes par salariés en 2014 (salaires annuels et charges sociales).



CRISE

6000

Le nombre de suppressions d'emplois annoncées par Areva en mai 2015. Soit 14% des effectifs. Entre 3 000 et 4 000 emplois seraient supprimés en France d'ici 2017 et 5 000 à 6 000 postes au total dans le monde, sur un effectif global de 42 000 personnes.

4,8 MILLIARDS DE PERTE EN 2014

1,8 MILLIARDS

La somme déboursée par Areva pour acheter Uramin en 2007, après des semaines de spéculation sur la valeur du titre. La valeur de cet actif s'est révélée quasi nulle.

**EPR**

45 Le nombre de réacteurs EPR qu'Areva ambitionnait de vendre à l'horizon 2020 avant la catastrophe de Fukushima.

4 Le nombre de réacteurs EPR en construction en 2015 (un en France, un en Finlande, deux en Chine).

FLAMANVILLE (FRANCE)

	INITIALEMENT PRÉVU	ESTIMATION ACTUELLE
DATE DE MISE EN SERVICE	2012	2017 AU MIEUX
BUDGET TOTAL	3,4 MILLIARDS D'EUROS	8,5 MILLIARDS D'EUROS

OLKILUOTO (FINLANDE)

	INITIALEMENT PRÉVU	ESTIMATION ACTUELLE
DATE DE MISE EN SERVICE	2009	2018 AU MIEUX
BUDGET TOTAL	3,2 MILLIARDS D'EUROS	8,5 MILLIARDS D'EUROS

**SÛRETÉ NUCLÉAIRE**

500

Le nombre de trains transportant des matières nucléaires circulant tous les ans en France.^[2]



19

Le nombre d'incidents répertoriés en 2014 par l'Autorité de sûreté nucléaire sur des installations d'Areva en France, tous officiellement sans gravité (niveau 1 sur l'échelle INES).^[3]

**NIGER**

13 %

La part que perçoit l'État nigérien sur les ventes d'uranium extraits de son sous-sol par Areva, selon Oxfam.^[4]



70 %

La proportion de la valeur des exportations d'uranium nigérien qui revient au pays selon Areva

**LOBBYING ET AIDES PUBLIQUES**

ENTRE 2 500 000 € ET 2 999 999 € 758 000 €

Les dépenses de lobbying déclarées par Areva à Bruxelles en 2013. L'entreprise n'a pas mis à jour ses chiffres pour 2014.^[5]

Le montant des subventions reçues la même année des institutions européennes^[5]

3,24 M€

Les dépenses de lobbying d'Areva aux États-Unis depuis 2010.^[6]

251 M€

Le montant des aides publiques directes et indirectes potentielles obtenues de l'Idaho (États-Unis) pour un projet d'usine de traitement d'uranium créant 250 emplois.^[7]

EPR : UN GOUFFRE FINANCIER, UN REcul EN MATIÈRE DE SÛRETÉ

Ce devait être le réacteur phare d'une « renaissance nucléaire » dans le monde. Les déboires du réacteur nucléaire EPR symbolisent aujourd'hui à eux seuls l'échec industriel d'Areva. Avant la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011 au Japon, Areva annonçait encore vouloir vendre 45 réacteurs EPR d'ici 2020. Mais sur les 4 réacteurs en construction actuellement dans le monde, deux chantiers – en France et en Finlande – sont marqués par des retards et des dépassements de budgets sans fin. Les deux autres, en Chine, suscitent aussi des inquiétudes. Les autres projets potentiels, comme en Inde ou au Royaume-Uni, sont vivement contestés et leur avenir reste incertain.

DÉFAUTS DE FABRICATION, TRAVAIL ILLÉGAL, EXPLOSION DES COÛTS : LE CHANTIER DE TOUS LES PROBLÈMES À FLAMANVILLE

Le chantier de l'EPR de Flamanville incarne les difficultés industrielles et financières qui ont mené à la crise actuelle d'Areva. Initialement prévu pour être mis en route en 2012, le nouveau réacteur nucléaire le sera, au mieux, en 2017, au prix d'une multiplication par trois de la facture du projet, désormais évaluée à 8,5 milliards d'euros. Le coût de l'électricité produite, initialement estimé à 46 euros le MWh, pourrait finalement être de 116 euros.

Alors qu'EDF et Areva présentent volontiers l'EPR comme le plus sûr de tous les réacteurs nucléaires au monde, c'est un tout autre son de cloche chez certains experts officiels. Un rapport de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) publié en décembre 2014 qualifie les choix d'EDF sur une pièce d'équipement de la centrale (la soupape de sûreté du pressuriseur) de « régression en termes de sûreté ». Un autre rapport de l'ISRN, quelques mois plus tôt, alertait sur plusieurs problèmes mettant en question la résilience des moteurs diesel de secours.

Début 2015, l'Autorité de sûreté nucléaire signalait une « anomalie de fabrication » sur la cuve du réacteur, qui la rendrait moins résistante que prévu et compromettrait ainsi la sécurité de la centrale. De nouveaux tests sont prévus, dont les résultats seront connus dans quelques mois. Selon Greenpeace, cette anomalie est de nature à remettre totalement en cause la construction de ce nouveau



réacteur nucléaire, la cuve n'étant plus remplaçable une fois posée. Areva avait identifié le problème dès 2006.

Ces événements font suite à plusieurs incidents de sécurité sur le chantier au

cours des années précédentes, qui ont contribué aux retards de l'EPR et à ses dépassements de budget. En juin 2015, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a estimé que le dossier de demande de mise en service du réacteur EPR de

EN FINLANDE, UN DÉSASTRE FINANCIER

La Finlande a été le premier pays européen à décider de construire une nouvelle centrale nucléaire après la catastrophe de Tchernobyl. Elle a choisi en 2002 la technologie EPR conçue par Areva pour construire un nouveau réacteur de 1,6 GW sur le site d'Olkiluoto. Comme à Flamanville, le projet a été marqué par une succession d'incidents et de difficultés. Les régulateurs ont pointé de nombreux problèmes de sûreté et dénoncé un recours mal contrôlé à la sous-traitance. Les travaux ont commencé en 2005 et ne devraient pas s'achever, au mieux, avant 2018. Le budget, initialement estimé à 3,2 milliards d'euros, a, comme à Flamanville, triplé. Areva et son partenaire sur ce projet, l'entreprise finlandaise TVO, ont initié des recours en arbitrage commercial l'une à l'encontre de l'autre, en vue de décider qui porte la responsabilité de ce désastre et doit en assumer les coûts.

Flamanville devait encore être « *complété* » avant autorisation.

Outre ces problèmes de sûreté, le chantier de Flamanville a été qualifié de « laboratoire européen du travail illégal ». Les travaux de construction du réacteur EPR, dont EDF est maître d'ouvrage, ont été confiés au groupe de BTP Bouygues, lequel a mis en place un montage juri-

dique complexe pour diluer sa responsabilité juridique. Il a été fait appel à des sociétés offshore pour embaucher des milliers des travailleurs détachés européens, bénéficiant de droits moindres que des salariés français. Ces pratiques ont fini par attirer l'attention de l'administration française. Bouygues et deux sous-traitants ont été jugés et condamnés en juillet 2015. ■

EN INDE, LA CENTRALE NUCLÉAIRE LA PLUS PUISSANTE DU MONDE ÉDIFIÉE... SUR UNE ZONE SISMIQUE

En Inde, Areva espère se voir confier la construction d'une centrale nucléaire basée sur sa technologie EPR à Jaitapur dans l'État occidental du Maharashtra. Cette centrale, appelée à devenir la plus puissante du monde avec six réacteurs et 9,9 GW au total, serait implantée sur un site côtier sujet à une activité sismique élevée, abritant une riche biodiversité, dont plusieurs centaines d'espèces menacées.

Pour y installer la centrale, le gouvernement indien a pris possession de force de plusieurs milliers d'hec-

tares de terres, suscitant la colère de la population locale, qui craint aussi que la construction et l'activité de la centrale ne détruisent ses moyens de subsistance traditionnels. Les pêcheurs craignent notamment de ne plus pouvoir capturer ni vendre de poissons du fait de la pollution thermique et radioactive émanant de la centrale. Les manifestations organisées par les opposants ont été violemment réprimées par les autorités indiennes.

Malgré la signature d'un protocole d'accord en 2010, les négociations entre Areva et ses partenaires indiens piétinent. Un premier point d'achoppement a été le prix de revente de l'électricité, Areva souhaitant un prix de revente nettement supérieur à celui qu'elle a finalement dû accepter. La seconde difficulté est la question de la responsabilité en cas d'accident : le gouvernement indien souhaite que le fournisseur des équipements de la centrale porte l'entière responsabilité financière d'une éventuelle catastrophe, tandis qu'Areva comme ses concurrentes américaines souhaitent que leur responsabilité soit plafonnée.

Les critiques mettent également en cause la pertinence d'un mégaprojet de ce type - porté par le puissant lobby nucléaire indien - eu égard aux besoins énergétiques réels de la population indienne et à l'insuffisance des réseaux électriques actuels. Selon eux, une rénovation des infrastructures de réseaux permettrait de « libérer » une quantité supérieure d'électricité pour un coût financier moindre que la centrale de Jaitapur. Sans même évoquer l'alternative que représentent les énergies renouvelables. ■

L'AVENIR TRÈS INCERTAIN DE L'EPR AU ROYAUME-UNI

Le gouvernement britannique a annoncé, fin 2013, un accord avec EDF en vue de la construction d'un nouveau réacteur nucléaire EPR à Hinkley Point, abondamment subventionné par les contribuables et les usagers britanniques. Une bonne nouvelle en apparence pour Areva, qui devait initialement prendre 10% du consortium, aux côtés d'EDF et de partenaires chinois. Le coût astronomique du chantier, les difficultés de l'EPR ailleurs et le recours de l'Autriche et d'autres devant la justice européenne contre ces aides publiques au nucléaire, remettent en question la viabilité de ce projet. La décision finale d'investissement d'EDF, attendue depuis des mois, ne cesse d'être repoussée.

DOUTES SUR LES FUTURES CENTRALES NUCLÉAIRES CHINOISES

Contrairement aux deux chantiers de Flamanville et d'Olkiluoto, les deux réacteurs EPR en cours de construction à Taishan, en Chine, sont volontiers présentés comme une réussite par Areva et par EDF, laquelle supervise le projet en association avec des partenaires chinois. Mais des responsables de l'Autorité de sûreté nucléaire française ont publiquement exprimé leur inquiétude quant à l'absence de supervision adéquate et au manque de transparence de leurs homologues chinois. Un rapport interne d'EDF réalisé en 2013 signalait déjà des problèmes de maintenance d'équipements cruciaux de ces réacteurs. Aussi bien EDF qu'Areva ont minimisé ces inquiétudes.

La révélation par l'Autorité de sûreté nucléaire d'une anomalie « *très sérieuse* » sur la cuve, fabriquée par Areva, du réacteur EPR de Flamanville, concerne aussi potentiellement les deux réacteurs EPR construits en Chine.

PAS DE RÉACTEUR EPR AUX ÉTATS-UNIS

Areva a décidé début 2015 de suspendre le processus de certification technique de l'EPR aux États-Unis, afin de réduire ses coûts, et parce que les perspectives de développement du nucléaire dans ce pays se sont considérablement réduites ces dernières années. Un réacteur EPR était notamment proposé pour la centrale Nine Mile Point, dans l'État de New York, propriété à 50% d'EDF.

DE GRANDS PROJETS ÉLECTRONUCLÉAIRES DANGEREUX ET COÛTEUX

Au-delà de l'EPR, les activités d'Areva sont marquées par une série d'autres grands projets industriels rencontrant de sérieuses difficultés. À commencer par le projet d'usine de MOX – un combustible à base de plutonium – aux États-Unis, qui accumule lui aussi retards et dépassements de budget. Loin de relever d'accidents de parcours, ces difficultés sont aussi et surtout révélatrices d'une impasse industrielle pour l'énergie nucléaire, incapable de faire face à ses coûts et aux exigences de sécurité.

UNE USINE DE MOX AU COÛT PHARAONIQUE



Aux États-Unis, Areva est chargée de la construction d'une usine de production de Mox sur le site de Savannah River, en Caroline du Sud. Il s'agit d'y retraiter le plutonium issu des armes nucléaires russes neutralisées dans le cadre des accords de désarmement. Le Mox est un assemblage d'uranium appauvri et de plutonium, qui peut être utilisé comme combustible dans les centrales nucléaires, mais pose des problèmes supplémentaires de radioactivité et de sécurité par rapport à l'uranium enrichi « classique ». Areva détient 30% du consortium de Savannah River, et est la seule entreprise investie dans la technologie du Mox.

Débuté en 2005, le chantier pourrait ne pas s'achever avant 2019... – s'il s'achève jamais, car les aides fédérales

au projet sont régulièrement remises en cause. Initialement estimé à un milliard de dollars par le Département américain de l'Énergie, le coût réel du chantier sera finalement d'au moins 7,7 milliards, à quoi s'ajouteront de 8 à 12 milliards pour l'opération et la maintenance. Certaines estimations évaluent le coût total du projet à plus de 47 milliards de dollars. Et ce, alors que la capacité de la future usine a été considérablement réduite par rapport aux ambitions initiales. Personne, à ce jour, ne s'est encore engagé à acheter le combustible que l'usine de Savannah River est censée produire – pas même les opérateurs des centrales nucléaires américaines. Le MOX rebute par son coût et pour des raisons de sécurité, le plutonium étant encore plus instable et radioactif que l'uranium.

Les concepteurs de l'usine ont découvert en cours de route que le plutonium des armes nucléaires russes présentait des différences significatives avec le plutonium issu de réacteurs civils traité par Areva dans son usine de Mox de Marcoule. Il a fallu revoir entièrement la conception du projet, alors que 45% du budget étaient déjà dépensés. D'autres aspects du projet ont également été revus, entraînant retards et surcoûts. Selon une enquête du Center for Public Integrity, le recours à la sous-traitance a occasionné une série d'abus, de fraudes et de malversations.

Pourtant, le « champion » français du nucléaire ne lésine pas sur les moyens pour plaider sa cause. Areva et les deux autres firmes du consortium en charge de construire l'usine ont déboursé près de 3 millions de dollars depuis 2003 en donations politiques, soit directement, soit à travers les « PAC » (associations récoltant des dons pour les campagnes électorales) de leurs employés (582 000 dollars pour Areva). Des contributions qui, comme par hasard, ont principalement bénéficié aux politiciens de Caroline du Sud – républicains ou démocrates – ainsi qu'aux membres éminents des comités du Congrès chargés d'approuver les subventions. À cela s'ajoutent plus de 21 millions de dollars depuis 2001 en dépenses de lobbying. Dont 6,3 millions rien que pour les trois dernières années, afin de maintenir en vie un projet de plus en plus critiqué. ■



UNE USINE DE RETRAITEMENT DES DÉCHETS NUCLÉAIRES SOUS-UTILISÉE

L'usine de retraitement des déchets nucléaires d'Areva à Beaumont-Hague fonctionne très en deçà de ses capacités après avoir perdu la plupart de ses contrats à l'étranger. Elle ne retire plus que les combustibles d'EDF, laquelle ne cache pas sa volonté de voir Areva réduire ses coûts. Des négociations sont régulièrement annoncées avec d'autres pays, comme dernièrement avec Taïwan, pour retraiter les déchets issus des centrales de l'île. Un contrat qui serait toutefois difficile à faire accepter à la fois par les États-Unis, fournisseurs du combustible des centrales taïwanaises, et par la Chine, qui verrait d'un mauvais œil Taïwan se doter ainsi d'une source d'approvisionnement en plutonium.

UNE OPÉRATION DE DÉMANTÈLEMENT TROP CÔUTEUSE EN GRANDE-BRETAGNE

Areva s'était vue confier, avec des partenaires, le chantier de démantèlement et de réhabilitation du site nucléaire de Sellafield, en Grande-Bretagne – un contrat de 9 milliards de livres. Les quatre réacteurs de la centrale, entrée en service en 1957 et désormais à l'arrêt, sont les plus anciens au monde. Le site avait connu deux accidents très sérieux en 1957 et 2005, entraînant des contaminations radioactives. Face aux retards et aux dépassements de coûts du démantèlement, les autorités britanniques ont décidé d'annuler le contrat en janvier et de reprendre directement la gestion du site – non sans avoir à payer au passage une coquette compensation aux prestataires. Entre-temps, le budget total de l'opération a explosé pour atteindre 53 milliards de livres, selon les dernières estimations officielles.

GÂCHIS FINANCIER SUITE À LA CATASTROPHE DE FUKUSHIMA

Un audit officiel du gouvernement japonais, rendu public en mars 2015, a

estimé qu'au moins un tiers des fonds publics alloués à la décontamination de la centrale de Fukushima après la catastrophe de 2011 aurait été dépensé en vain. Soit plus de 500 millions de dollars. Le rapport revient notamment sur les centaines de millions de dollars dépensés pour des machines de décontamination de l'eau fournies par Areva, et qui n'ont quasiment jamais fonctionné. Areva avait mis au point, en partenariat avec Veolia, un système destiné à retirer le césium radioactif de l'eau fuyant des réacteurs endommagés. Ce système avait été présenté prématurément comme un succès par les deux entreprises. La machine n'a fonctionné que trois mois et n'a traité que 77 000 tonnes d'eau au total, une fraction infime des 300 000 tonnes d'eau qui fuient quotidiennement de la centrale. Elle a été remplacée depuis.

LE RÉACTEUR ASTRID : UN NOUVEAU MÉGAPROJET À TRÈS GROS RISQUES ?

Alors que les problèmes de l'EPR, réacteur nucléaire de 3e génération, s'accumulent, l'industrie nucléaire française pense déjà à la génération

suivante, celle des réacteurs à neutrons rapides. Leur principal intérêt est qu'ils sont beaucoup moins gourmands en uranium et ne seront donc pas affectés par le déclin programmé des gisements mondiaux de ce métal. Un projet est sur les rails, celui du réacteur Astrid (*Advanced Sodium Technological Reactor for Industrial*), un démonstrateur technologique de grande puissance (600 MW), dont le Commissariat à l'énergie atomique (CEA, principal actionnaire d'Areva) est le maître d'ouvrage. Principale difficulté, outre le coût de l'opération : l'enjeu de la sûreté. Astrid repose sur une technologie similaire à celle des « surgénérateurs » Phénix et Superphénix, dont le cœur est refroidi par du sodium et non de l'eau. Superphénix a été mis à l'arrêt en 1997 suite à une succession d'incidents lié à l'utilisation du sodium. Et comme un surgénérateur comme Astrid produit encore plus de plutonium qu'une centrale « classique », un éventuel accident aurait des conséquences potentiellement beaucoup plus graves. Astrid pourrait entrer en service en 2020 à Marcoule (Gard).

RÉACTEUR DE RECHERCHE RJH, PROJET COMURHEX II : DES COÛTS ENCORE MULTIPLIÉS PAR TROIS

Le réacteur Jules Horowitz (RJH) est un réacteur de recherche destiné à la fois à étudier les radioéléments et à améliorer la performance des futurs réacteurs nucléaires. Il est construit par Areva pour le compte du Commissariat à l'énergie atomique sur le site de Cadarache (Bouches-du-Rhône). Là encore, le chantier a pris plusieurs années de retard, en raison apparemment des problèmes d'organisation internes à Areva. Son coût, initialement estimé à un demi-milliard d'euros, a été multiplié par trois. Areva et le CEA sont en négociation sur le financement de ces surcoûts.

Le projet Comurhex II visant à moderniser l'outil de conversion d'uranium sur les sites de Pierrelatte et de Malvézi a été lancé en 2007 avec un budget de 610 millions d'euros. En 2015, le chantier est toujours en cours et son coût dépasse le milliard d'euros.

PLANS SOCIAUX ET CONTAMINATIONS RADIOACTIVES : LES SALARIÉS EN PREMIÈRE LIGNE

Les salariés du groupe, en France, mais aussi ailleurs en Europe ou encore au Niger, seront les premières victimes de la crise financière que traverse Areva. 6000 suppressions d'emploi sont annoncées d'ici 2017 dans le monde, alors que l'entreprise a déjà largement rogné sur ses effectifs au cours des années passées. Quant à la reconnaissance des enjeux de santé au travail et des maladies professionnelles, il en est à peine question pour les salariés français, et pas du tout lorsqu'il s'agit de travailleurs africains.

LES SALARIÉS SUPPORTENT LE COÛT DES ERREURS STRATÉGIQUES



En mai, le groupe Areva, en grande difficulté après une perte de 4,8 milliards d'euros en 2014, annonce qu'il s'apprête à supprimer entre 3000 et 4000 emplois en France d'ici à 2017 et 5000 à 6000 postes au total dans le monde, sur un effectif global de 42 000 personnes. De 1000 à 1500 postes seront supprimés en Allemagne. Le gouvernement français s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas de « casse sociale ». Près de 3000 salariés d'Areva en France ont plus de 57 ans. Un premier plan de restructuration avait été lancé en 2012, qui s'était déjà traduit par des réductions d'effectifs.

Avant même ces annonces, dans le cadre l'affaire Uramin, le syndicat Force Ouvrière a décidé de porter plainte contre X en janvier 2015, estimant que ce sont les salariés d'Areva qui ont supporté les coûts de ce désastre financier. FO cite notamment « le gel des salaires en 2012 et 2014, le gel des embauches, des réorganisations et restructurations impactant la sûreté et les conditions de travail ».

Même son de cloche du côté de la CGT sur l'analyse de la crise que connaît Areva : « Cette situation est aussi due à l'absence totale de vision à long terme et au désengagement de l'État depuis une quinzaine d'années. L'État a laissé aux marchés et aux égos démesurés de nos dirigeants, qu'ils soient d'EDF, d'Areva ou du CEA, faire la pluie et le beau temps sur la filière électronucléaire. » Mais les responsables politiques et industriels du désastre d'Areva ne semblent pas risquer de voir leur responsabilité mise en cause.

LA SOUS-TRAITANCE À LA HAGUE DÉNONCÉE PAR LES SYNDICATS



Les syndicats de La Hague ont mené un mouvement de protestation contre les projets d'Areva de sous-traiter une partie des activités de l'usine, notamment la production d'énergie, à l'entreprise Dalkia. Ils ont saisi la justice dès 2011 pour faire invalider ce projet de sous-traitance. Ayant obtenu gain de cause en première instance, les syndicats ont perdu en appel en mars 2014. En avril, ils ont organisé une journée de grève sur le site pour dénoncer l'externalisation. « Les projets d'externalisation et de suppressions de postes se

succèdent », avec à la clé « des risques non négligeables en matière de sécurité des salariés et pour la sûreté des installations », selon un syndicaliste FO. Les syndicats dénoncent à ce propos le rôle de l'État et ses exigences de « rentabilité », qui nuiraient à la sûreté du site. 3100 salariés d'Areva et 2000 sous-traitants y travaillent.

PLAN SOCIAL DE GRANDE ENVERGURE AU NIGER

En 2014, Areva a licencié la grande majorité des 225 salariés qu'elle avait embauchés pour Imouraren, la troisième mine qu'elle projetait d'ouvrir au Niger. La mise en service de cette mine n'a cessé d'être repoussée, en raison notamment de la baisse du cours de l'uranium et des difficultés financières d'Areva. Selon la direction, cette mine ouvrira bien à l'avenir. En attendant, elle a décidé de se débarrasser de ses salariés. Ces licenciements ne sont pas comptés dans le « plan social » annoncé par Areva en 2015 et impliquant la suppression de 6000 emplois dans le monde.

Les syndicats nigériens ont quitté la table des négociations, estimant que la compensation offerte par Areva était insuffisante. Explications d'un représentant des travailleurs : « On ne demande pas grand-chose. On réclame juste que l'indemnité soit plus importante. On demande, grosso modo, l'équivalent de 10 mois

QUELLE JUSTICE POUR LES SALARIÉS CONTAMINÉS EN FRANCE ET EN AFRIQUE ?

En 2013, la justice française a annulé un jugement de première instance historique qui reconnaissait la « *faute inexcusable* » d'Areva dans le décès de Serge Venel. Celui-ci était mort à 59 ans d'un cancer du poumon, après avoir travaillé pendant six ans dans une mine nigérienne. La Cour d'appel de Paris a estimé qu'Areva ne pouvait être mise en cause en tant que société mère, et que seule la Cominak, filiale locale dont Areva détient 34%, était juridiquement responsable. Un arrêt qui illustre le problème plus général de l'impunité de sociétés mères face aux atteintes aux droits humains ou à l'environnement causées

par leurs filiales. La Cour de cassation devrait toutefois être saisie. D'autres anciens salariés français d'Areva ont lancé des procédures similaires.

Les travailleurs gabonais et nigériens et leurs familles, quant à eux, risquent d'attendre encore plus longtemps. Alors que les mines d'Areva sont ouvertes depuis les années 1970, seuls sept dossiers de maladies professionnelles ont été acceptés à ce jour par la sécurité sociale nigérienne, dont cinq concernent des Français expatriés. Quant aux « Observatoires de la santé » mis en place par Areva, ils n'auraient, selon les associations locales, traité

UN SUICIDE RECONNU COMME ACCIDENT DU TRAVAIL

La Caisse primaire d'assurance maladie a reconnu le suicide du salarié d'un sous-traitant d'Euriware, filiale de services informatiques d'Areva, comme accident du travail en février 2014. La CGT a précisé qu'il « *est rarissime qu'un suicide commis en dehors du lieu de travail soit reconnu comme accident du travail* ». Les syndicats avaient déjà alerté sur la dégradation des conditions de travail et les risques psycho-sociaux au sein de cette unité. Selon la CGT, la veuve du salarié a également entamé une procédure pour « *faute inexcusable* » contre Euriware, qui a été cédée par Areva à Capgemini en mai 2014.

que des dossiers de travailleurs français, bien que les travailleurs nigériens soient beaucoup plus nombreux et beaucoup plus exposés. Le groupe a accepté d'indemniser dans ce cadre les familles de seulement deux anciens expatriés, en ne reconnaissant qu'une « *présomption* » de contamination par l'uranium. ■

de salaire. (...) Areva a sillonné tout le pays, le nord notamment. Ils sont venus nous chercher dans nos villages. Ils ont pris des jeunes de 18-20 ans, à qui ils ont promis un emploi pour 30, 40 ans. À l'époque, c'étaient des célibataires. Aujourd'hui, ils ont une famille. La plupart ont contracté des crédits à la banque pour se construire une maison près de la mine. Comment vont-ils rembourser ? L'entreprise a une responsabilité sociale. »

GRÈVES À LA MINE DE LA SOMAÏR AU NIGER

Les salariés de la Somaïr, filiale d'Areva au Niger, ont fait grève en novembre 2014 pour protester contre les plans d'économies imposés par Areva, qui

se seraient traduits selon eux par la suppression de plusieurs centaines d'emplois parmi les sous-traitants de la mine. La mine, proche de la ville d'Arlit, emploie 1200 personnes, en plus de centaines d'emplois indirects. Les syndicats se mobilisaient aussi contre la perspective de licenciements directs. Et effectivement, 150 salariés de la mine auraient été licenciés au printemps 2015 selon les associations nigériennes.

Une nouvelle grève de trois jours a eu lieu en avril 2015 pour protester contre le non-versement de primes dues aux travailleurs, au titre de la performance financière de la mine en 2014. Areva n'a pas voulu verser ces primes en raison de ses pertes.

CHANTIER ITER DE CADARACHE : UNE VASTE ZONE DE NON-DROIT SOCIAL

À Cadarache, au Sud des Alpes, Areva est un partenaire clé du projet de réacteur nucléaire expérimental à fusion ITER. Le site va bientôt accueillir plusieurs milliers de travailleurs, ce qui en fera l'un des plus importants chantiers européens. Projet international doté d'un budget de plusieurs milliards d'euros, ITER est aussi et surtout une vaste zone de non-droit et de dumping social. Il accueille des travailleurs détachés venus d'Europe du Sud, l'opacité règne, les droits syndicaux sont inexistantes, et les pouvoirs publics eux-mêmes semblent avoir renoncé d'emblée à toute application du droit du travail.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT EN FRANCE

L'impact sanitaire et environnemental des usines d'Areva en France fait régulièrement l'objet de controverses, sans que les explications de l'entreprise parviennent à véritablement rassurer les riverains. En ce qui concerne les anciens sites miniers de l'entreprise aux quatre coins du pays, Areva est lente à reconnaître l'existence de problèmes et encore plus à procéder aux travaux nécessaires.

LE LOURD HÉRITAGE DES MINES D'URANIUM DU LIMOUSIN



En 2013, Areva inaugurait Urêka, un musée consacré à son activité d'extraction et d'enrichissement de l'uranium. Une initiative jugée par beaucoup comme une tentative de « *greenwashing* » de l'industrie nucléaire. L'impact environnemental et sanitaire de l'exploitation de l'uranium continue à se faire sentir dans toute la région. La zone de Bessines où est implanté Urêka (entre Limoges, Guéret et Châteauroux), abrite encore plus de 200 000 tonnes d'uranium « appauvri » et autres déchets nucléaires. Malgré un plan d'action imposé en 2009 à Areva, la pollution radioactive persiste, notamment dans les rivières, les nappes phréatiques et les zones humides.

Quant au suivi médical et épidémiologique des travailleurs et des habitants de la région, il est demeuré quasi inexistant jusqu'à ce jour. Une étude scientifique officielle reconnaît toutefois une

incidence supérieure à la moyenne de cancers du poumon et du rein chez les anciens mineurs, mise en relation avec une surexposition au radon. De nouvelles études épidémiologiques viennent enfin d'être lancées.

On comprend dès lors que l'ouverture de ce musée ne fasse pas que des heureux. Areva a obtenu en 2013 le « prix Pinocchio » de l'entreprise la plus hypocrite de l'année (organisé par l'association écologiste Les Amis de la terre) pour cette initiative. En avril 2014, un incendie s'est déclaré sur le site, apparemment d'origine volontaire. Areva a porté plainte.

La réalité de ces problèmes a de nouveau été mise en lumière après l'annonce, en mars 2014, qu'une maison de Bessines était mise sous surveillance en raison d'un taux anormalement élevé de radioactivité. Cette maison aurait été

construite sur un ancien terri radioactif, de la terre de remblai issue des anciennes mines d'uranium. La famille, relogée, y vivait depuis 17 ans. La mère, assistante maternelle, y a accueilli une vingtaine d'enfants. C'est la première fois qu'une telle utilisation de résidus miniers en dehors des sites originels est avérée en France. L'enquête officielle du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) n'a pas permis d'éclaircir les causes et les responsabilités, en raison de l'éloignement du temps. Areva aurait désigné une vingtaine d'autres sites radioactifs à réhabiliter dans la zone.

Un couple de la commune de Saint-Julien-aux-Bois, en Corrèze, a également porté plainte contre Areva, l'accusant d'avoir abandonné des résidus miniers qui auraient ensuite servi à la construction de leur maison. Areva dément. ■

QUELLE SÉCURITÉ POUR LES CONVOIS RADIOACTIFS ?

138 000 kilomètres : c'est la distance parcourue chaque année, en France, par des convois nucléaires ferroviaires. Selon les syndicats de la SNCF, ce sont 500 trains nucléaires, dont seulement 1 sur 10 est étranger, qui circulent en France chaque année. Soit deux ou trois par jour. Ils transportent des déchets nucléaires français ou étrangers, et parfois du combustible nucléaire. Des convois « sans danger » selon les directions de la SNCF et d'Areva. Cheminots et riverains s'inquiètent cependant des radiations et des risques d'accidents. Un convoi a déraillé en décembre 2013 en Seine-Saint-Denis. Certains transports sont effectués en camion, comme entre les



usines de la Comurhex de Malvési (Aude) et de Pierrelatte (Drôme).

Élus et associations dénoncent aussi la culture du secret qui entourent ces transports de matières radioactives, contrairement à ce qui se fait dans d'autres pays comme en Allemagne. Les militants antinucléaires français et allemands organisent régulièrement des blocages non-violents de convois nucléaires. Certains d'entre eux sont passés en procès en février 2014 pour

le blocage d'un camion sortant de l'usine de Malvési. Le juge a opté pour une reconnaissance de culpabilité avec dispense de peine.

DES DÉCHETS NUCLÉAIRES ANCIENS STOCKÉS « EN VRAC » À LA HAGUE

L'Autorité de sûreté nucléaire a adressé en décembre 2014 une mise en demeure à Areva suite aux retards successifs pris dans le conditionnement de dizaines de milliers de tonnes de déchets nucléaires anciens sur son site de La Hague. Selon l'ASN, ces déchets, qui proviennent d'une usine de retraitement mise à l'arrêt en 1998, seraient « stockés en vrac » dans du « béton qui vieillit ».

19 INCIDENTS NUCLÉAIRES EN 2014

L'Autorité de sûreté nucléaire répertorie 19 incidents, sans gravité, dans les installations nucléaires d'Areva en 2014, la plupart de niveau 1, classé en « anomalie » sur une échelle de gravité qui en compte 7 (le plus haut niveau correspond à un accident majeur type Fukushima ou Tchernobyl). Le dernier incident significatif, de niveau 2, date de 2012. Il s'agit dans la plupart des cas d'erreurs de manipulation, de non respect de certaines règles de sécurité ou de stockage non conforme de matières radioactives.

SÛRETÉ EN QUESTION À COMURHEX

À Malvési, près de Narbonne, l'usine de raffinage d'uranium d'Areva (ex Comurhex) est au centre de nombreuses controverses. Associations, riverains et anciens salariés alertent régulièrement sur la radioactivité et la pollution issues de ce site. Une vidéo publiée en 2014 sur les réseaux sociaux par la Criirad montre l'augmentation spectaculaire de la radioactivité à mesure que l'on s'approche du site. Areva répond que la radioactivité reste bien en deçà des seuils maximaux et que les employés du site sont dûment protégés. Elle assure que toutes les mesures de sécurité sont en place pour prévenir des impacts dangereux pour l'environnement et les populations environnantes. Les mesures de la Criirad, qui s'ajoutent à une répétition d'incidents et de procédures intentées par des anciens salariés du site, semblent suggérer le contraire.

EN LOIRE-ATLANTIQUE, EN BRETAGNE OU EN AUVERGNE : QUID DES DÉCHETS RADIOACTIFS ?

La Loire-Atlantique compte treize anciennes mines d'uranium. Dans de nombreux cas, les remblais issus de ces mines se retrouvent dans les sols ou dans les bâtiments environnants. Certains d'entre eux présentent une radioactivité largement supérieure à la normale, en raison de la présence de radon. Les mesures de radioactivité et la mise en œuvre des travaux nécessaires demeurent très lentes sur ces sites. Une radioactivité élevée détectée par Areva en 2010 sur le site d'un camping suite à des relevés héliportés n'est vérifiée au sol qu'en 2012. Le rapport concluant à la nécessité de travaux n'est publié qu'en novembre 2013. En août 2014, les associations écologistes tirent la sonnette d'alarme, parce que la saison estivale bat son plein sans que les travaux aient été effectués. Areva assure alors qu'il n'y a aucun risque sanitaire.

Le Morbihan compte quant à lui une vingtaine d'anciens sites miniers, exploités entre les années 1960 et 1980 (concession de Lignol). En juin 2014, Areva reconnaît la nécessité de réhabiliter onze sites, mais ne fixe aucun calendrier de travaux. Selon les associations, l'entreprise joue la montre pour attendre 2018, année après laquelle la responsabilité légale de décon-

taminer ces sites reviendra aux communes. Areva a aussi annoncé vouloir utiliser l'ancienne carrière de Persquen en Loire-Atlantique pour stocker les stériles contaminés, au grand dam des élus locaux. Dans le village de Saint-Pierre, dans le Cantal, où la Cogema (ancêtre d'Areva) exploitait une mine et une usine, les habitants sont également inquiets du niveau de radioactivité. Un collectif se bat pour la fermeture de plusieurs bâtiments contaminés.

Comme en Limousin, Areva accuse généralement la « radioactivité naturelle » de ces régions. Les associations estiment que l'État laisse libre cours à Areva pour évaluer la radioactivité des sites et en déterminer les causes.

En février 2014, un maire d'un petit village de l'Allier, Lavoine, entame une marche de plusieurs centaines de kilomètres jusqu'à Paris pour protester contre le projet d'Areva de réaménager un ancien site minier. Le projet vise à vider le bassin qui recouvrait les résidus miniers pour remplacer l'eau par une couche solide. Le maire craint le dégagement de poussières radioactives lors de l'opération. Areva assure que toutes les mesures seront prises pour garantir la sûreté des travaux. ■

MINES D'URANIUM : PRIVATISATION DES PROFITS, SOCIALISATION DE LA RADIOACTIVITÉ

Areva, ce sont aussi des mines d'uranium dans le monde entier, souvent avec des impacts contestés sur l'environnement et la santé des salariés. Ce sont principalement les activités minières d'Areva au Niger qui ont fait l'actualité en 2014, en raison de la polémique sur le niveau de la contribution fiscale d'Areva dans ce pays, l'un des plus pauvres du monde. Ailleurs aussi, les populations locales s'opposent, parfois avec succès, aux projets miniers du géant nucléaire français.

BRAS DE FER FISCAL AVEC LE NIGER



Le Niger est l'un des principaux producteurs mondiaux d'uranium et son sous-sol recèle également de l'or et du pétrole. Pourtant, il reste l'un des pays les plus pauvres au monde, classé dernier à l'indice du « développement humain » des Nations Unies.

Le gouvernement nigérien a annoncé en 2013 son désir de renégocier, à la faveur de l'arrivée à expiration des conventions minières d'Areva, son partenariat avec le groupe français, qualifié de « très déséquilibré ». Les autorités estiment que c'est plus d'un milliard de dollars qui a échappé au Niger en quarante ans. Selon Oxfam, entre 1971 et 2010, le Niger n'a perçu que 459 millions d'euros, soit 13 % de la valeur totale des exportations

d'uranium, évaluées à 3,5 milliards d'euros. L'objectif affiché par le gouvernement est de faire monter la part des revenus de l'uranium dans les recettes de l'État nigérien de 5% actuellement à 20%.

De son côté, Areva indique que 70% de la valeur de l'uranium qu'elle extrait revient au Niger. Un chiffre contesté par la société civile : « *Areva clame que 70% de la valeur de l'uranium revient à l'État du Niger. Or le résultat est là : en 2010, 114 346 tonnes ont été extraites, représentant 3,5 milliards d'euros à l'exportation. Sur cette somme, le pays n'en a touché que 460 millions, soit 13%* », selon Ali Idrissa du Rotab (Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire). Plus globalement,

les ONG dénoncent l'opacité qui règne sur le revenu des industries extractives au Niger, le prix de vente de l'uranium et les coûts de production.

Un bras de fer fiscal s'est donc engagé entre Areva et le Niger, marqué de nombreux rebondissements. Le groupe français n'a pas hésité à laisser planer la menace d'une cessation d'activité de ses mines – elles ont été fermées « pour maintenance » au plus fort des négociations – et d'une réduction de ses investissements dans le pays. Parallèlement, plusieurs manifestations se sont déroulées dans la capitale, Niamey, et à Agadez pour faire pression sur le gouvernement nigérien afin qu'il ne cède pas à Areva.

Finally, in May 2014, Areva and the Niger announced the signature of a « strategic partnership agreement » and the ratification before June 30, 2014 of new mining conventions; Areva accepted the principle of conforming to the Nigerien mining code of 2006, with the effect of making its potential mining revenue tax-exempt. In return, Areva will continue to be exempted from VAT. An exemption whose value is estimated between 10 and 15 million euros per year according to Oxfam and the Rotab. Areva has equally

promised to finance a part of the reconstruction of the « uranium route » from Niamey to Agadez, but would not finally have released a very modest sum. Another symbolic advance: the nomination of a Nigerien to the head of the subsidiary Somair.

During the official visit of François Hollande to Niger in July 2014, the minister Ali Idrissa, and a dozen other members of the Rotab, were interpellated and briefly imprisoned. During a

press conference, Ali Idrissa had criticized the terms of the partnership between Areva and the Nigerien state, qualifying certain aspects of Franco-Nigerien relations as « neocolonial ».

The Nigerien government finally announced in October 2014 the signature of detailed mining conventions. But, until the drafting of this report, in June 2015, and despite the promises, these conventions have not yet been made public. ■

TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES : UNE LOI FRANÇAISE A MINIMA

La France et l'Union européenne ont récemment adopté de nouvelles dispositions en matière de transparence des industries extractives, en introduisant notamment une obligation de divulgation des paiements effectués au bénéfice de gouvernements étrangers. Cette transparence est un élément essentiel dans la lutte contre la corruption, dans un secteur réputé pour son opacité. C'est ce qu'illustre à sa manière la vive contestation qui a accompagné la renégociation des contrats miniers d'Areva au Niger. Durant des décennies, Areva s'était

assuré divers avantages fiscaux sécurisés à travers des conventions minières signées sans contrôle démocratique ni information de la société civile.

“ LA LOI FINALEMENT ADOPTÉE EN FRANCE RESTE TRÈS MODESTE SUR LA QUESTION DES SANCTIONS. UNE PUBLICATION TROMPEUSE OU ERRONÉE N'EST PUNIE QUE DE 3 750 EUROS D'AMENDE. ”

The law finally adopted in France remains very modest on the question of sanctions. A misleading or erroneous publication is punished only with 3 750 euros fine. A group of French deputies has tried, without success, to

increase these measures with a « reporting by country » obligation, in order to attack directly tax evasion by gaining a better visibility of financial operations within the groups. Why, for example, would the Nigerien subsidiaries of Areva be deficitary? A large part of the *yellow cake* (uranium extract) is sold internally to the parent company in France. All information on the group's activities is necessary to understand the transactions between entities, and to identify how the profits are localized. ■

NIGER : L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE DE L'URANIUM

The Niger represents about 30% of Areva's uranium provision in the country, which is the first private employer. The French group owns two mines in the north of the country, near the town of Arlit, as well as a project for a third mine in Imouraren which is still being pushed back. The local population and NGOs have denunciated since many years the environmental and health impact of uranium and the little scrupulous practices of Areva. The company is notably accused of storing sterile toxic mining waste in the open air, and of contenting itself with minimal security measures for its Nigerien employees. The pastoral populations of the region have been

driven from their traditional lands for the needs of the mine, and Areva uses large quantities of water extracted from local aquifers, so that the resources in water are rare and precious in the region. Other mining waste is left to be abandoned or found in houses, or recycled for various daily uses.



INQUIÉTUDES EN MONGOLIE

The government of Mongolia signed in 2013 an agreement

with the French authorities and Areva in view of the exploitation of uranium deposits in the country. The French firm, active in Mongolia since 1997, holds at least 28 exploration licenses in the Gobi desert, for a total surface of more than 14 000 square kilometers. Local populations – nomadic herders – are already suffering from a high mortality rate and many deformed births, due to Areva's exploration activities. They also accuse multinational mining companies of monopolizing the scarce water resources of the region. According to government officials and Areva, these phenomena would be linked to the natural content of heavy metals like uranium, arsenic and selenium in the Gobi desert's water and soil.

GRAND NORD CANADIEN : AREVA FACE À L'OPPOSITION DES INUIT

Le groupe français projette d'ouvrir une nouvelle mine d'uranium dans le territoire autonome Inuit du Nunavut, dans le Grand Nord canadien. Au vu de la fragilité des écosystèmes locaux, beaucoup d'observateurs craignent que ce projet ne tourne au désastre pour l'environnement et le mode de vie traditionnel des populations. La mine affecterait en effet directement les habitats des caribous, qui occupent une place centrale dans la culture Inuit. À la pollution des sols et des eaux s'ajoutent les bouleversements sociaux que

ne manquera pas d'engendrer un projet d'une telle ampleur, particulièrement s'il ouvre la voie à l'arrivée d'autres opérateurs miniers dans la région. Les ONG locales dénoncent également un processus de décision opaque et entaché d'irrégularités.

Le réseau Sortir du nucléaire a fait circuler une pétition contre les projets d'Areva au Nunavut, signée par plusieurs dizaines de milliers de personnes en France. Elle a été remise aux autorités françaises au début de l'année 2014.



Après une procédure de plusieurs années, le Nunavut Impact Review Board ou NIRB (Comité d'étude d'impact du Nunavut), chargé d'examiner la proposition d'Areva, a fini par rendre un avis négatif le 9 mai 2015, suite à une série d'audiences publiques dans la petite ville de Baker Lake. Si le Comité a rendu un avis défavorable, ce n'est pas d'abord pour des raisons environnementales, mais surtout parce que l'entreprise française n'a pas souhaité s'engager sur une date d'ouverture précise de la mine, en raison de ses problèmes économiques et d'un marché mondial de l'uranium déprimé. La décision est maintenant entre les mains du gouvernement canadien, qui peut choisir de passer outre l'avis du NIRB. Areva a exprimé sa « déception ». ■

KAZAKHSTAN, IMPORTANTES RÉSERVES D'URANIUM ET HAUT NIVEAU DE CORRUPTION

Le Kazakhstan est le second producteur mondial d'uranium. C'est aussi un pays dénoncé par les ONG pour son haut niveau de corruption et sa faible transparence fiscale. Areva y opère dans le cadre d'un joint-venture, dont elle détient 51%, avec l'entreprise nationale kazakh Kazatomprom. La nature des relations entre le Kazakhstan et certains dirigeants politiques et économiques français a été mise en cause dans le cadre d'une enquête sur le versement présumé de commissions, dite « Kazakhgate ». Areva a indiqué, contrairement à ce qui a été initialement suggéré par la presse, ne pas être concernée par cette enquête.

AREVA CONTRE LES ABORIGÈNES AUSTRALIENS

Areva cherche depuis de nombreuses années à développer des mines d'uranium en Australie. Le projet de loin le plus prometteur était celui de Koongarra, à l'extrême nord du pays, dans le parc national de Kakadu. Ce parc, d'une superficie équivalente à la moitié de la Suisse, abrite déjà une autre mine d'uranium, Ranger, exploitée par Rio Tinto, et très contestée par les aborigènes et les écologistes.

Une grande partie des terres ciblées par Areva étaient détenues par un propriétaire aborigène, Jeffrey Lee, auquel l'entreprise française aurait offert des millions de dollars. Mais celui-ci a refusé : « *Le fait que les Blancs m'offrent ceci ou cela ne m'intéresse pas.* » Au contraire, il a offert ses terres au gouvernement australien, à la condition qu'elles soient intégrées dans le périmètre du Parc national classé par l'Unesco, ce qui fut fait en 2011, malgré une intense campagne de lobbying d'Areva.



En septembre 2014, la presse australienne s'est faite l'écho de la velléité d'Areva de poursuivre l'Australie en justice. Selon le *Sydney Morning Herald*, l'entreprise chercherait « *au minimum à recouvrir les coûts encourus sur le*

projet Koongarra, acquis en 1995, mais pourrait aussi exiger une compensation pour ses profits non réalisés, exposant le gouvernement à payer plusieurs centaines de millions de dollars. »

Ailleurs en Australie, Areva a abandonné en 2014 un autre projet de mine dans la région du Kimberley, en raison des obstacles techniques et géologiques et, là aussi, de l'opposition des aborigènes. Areva s'est aussi associée à un projet de Toro Energy, une petite entreprise minière australienne très controversée. ■

USINE DE DESSALEMENT D'EAU EN NAMIBIE

Dans le cadre des investissements réalisés en vue de l'ouverture d'une nouvelle mine d'uranium à Trekkopje (Namibie), Areva a construit une usine de dessalement d'eau de mer. Si l'ouverture de la mine, acquise dans le cadre du rachat d'Uramin, ne cesse d'être renvoyée aux calendes grecques, l'usine de dessalement est entrée en service, et Areva vend son eau à d'autres compagnies minières ainsi qu'à la compagnie nationale de l'eau de ce pays très aride. Tous se plaignent des prix élevés pratiqués par Areva. Le gouvernement namibien a annoncé en 2014 son intention de racheter l'usine de dessalement.

LOBBYING ET AFFAIRES JUDICIAIRES

Areva opère à la frontière entre l'économie, les politiques publiques et la diplomatie. L'affaire Uramin – le rachat à prix d'or d'une société minière canadienne dans le cadre de grandes manœuvres impliquant plusieurs dirigeants économiques et politiques français et africains – illustre de manière presque caricaturale les relations contestables ou dangereuses nouées par l'entreprise avec hommes d'affaires et décideurs politiques.

LENTEMENT, LA JUSTICE FRANÇAISE SE SAISIT DE L'AFFAIRE URAMIN

En 2007, Areva rachète la société minière canadienne Uramin à prix d'or : 1,8 milliard d'euros, plus près d'un milliard supplémentaire d'investissement sur les sites. Principal motif affiché de cette acquisition, un portefeuille de trois mines d'uranium en Afrique présentées comme « prometteuses ». En vérité, deux d'entre elles ne présentent aucun intérêt économique et le potentiel de la troisième, celle de Trekkopje en Namibie, reste sujet à caution.

Pourquoi un tel gâchis financier ? L'acquisition s'est faite sur la base d'études biaisées, en période de spéculation à la hausse sur le marché de l'uranium. Plusieurs conflits d'intérêts ont été signalés parmi les acteurs de la transaction. Une folle spéculation boursière sur la place de Toronto a fait s'envoler le cours de l'action d'Uramin les jours et les semaines précédant la transaction, sans qu'Areva intervienne ou réagisse. Les alertes et les doutes en interne ont été volontairement étouffés par la direction du groupe, qui rêvait apparemment



de construire un acteur minier majeur à l'échelle du continent africain, quitte à mobiliser au passage les réseaux dits de la Françafrique.

Plus de trois ans après que l'affaire a émergé, la Cour des comptes saisit en février 2014 le parquet national financier. Une enquête est ouverte, visant la « présentation ou publication de comptes inexacts ou infidèles », la « diffusion d'informations fausses ou trompeuses », « l'abus de pouvoir » et les « faux et usage de faux ». Les dirigeants d'Areva, au premier rang desquels Anne Lauvergeon,

sont accusés d'avoir délibérément manipulé les documents fournis au conseil de surveillance et à l'État pour faire accepter l'investissement, et d'avoir attendu plusieurs années avant de révéler l'ampleur des pertes occasionnées par l'opération.

L'« affaire Uramin » n'a sans doute pas fini de révéler toutes ses ramifications. La presse sud-africaine avance que, si Areva a accepté de racheter Uramin à un tel prix, c'était dans le but d'obtenir les faveurs des dirigeants sud-africains en vue du contrat de construction de réacteurs nucléaires dans leur pays. ■

AUX ÉTATS-UNIS, AREVA FINANCE LES RÉPUBLICAINS

Même si elle est une entreprise publique propriété de l'État français (directement et via le CEA), Areva participe activement, comme d'autres firmes françaises, au financement des campagnes électorales américaines à travers notamment le système des PACs (*political action committees*). Le groupe a déboursé plus de 200 000 dollars dans le cadre de la campagne 2014, et a également déclaré plus de 3,58 millions de dollars de dépenses de lobbying à Washington depuis 2010. Comme pour la plupart des autres entreprises françaises concer-

nées, les PACs d'Areva bénéficient majoritairement aux candidats républicains, y compris les plus obscurantistes sur les questions sociétales ou environnementales. Areva a ainsi contribué au financement des campagnes de climatocseptiques notoires. On rappellera que le groupe a plusieurs projets aux États-Unis, notamment son usine de Mox en Caroline du Sud.

AIDES PUBLIQUES MASSIVES AUX ÉTATS-UNIS

Les États-Unis sont plus transparents que la France sur les aides publiques diverses accordées aux entreprises par

les administrations locales et nationales. Selon les calculs d'ONG américaines, Areva a bénéficié d'importantes aides publiques directes et indirectes pour plusieurs projets dont l'impact en termes de création d'emplois est pourtant modeste. L'entreprise aurait reçu depuis 2008 plus de 290 millions de dollars d'aides, dont 276 millions pour un projet en suspens d'usine de traitement de l'uranium dans l'Idaho. Or ce projet ne créera que 250 emplois, soit plus d'un million de dollars par emploi créé. À quoi s'ajoutent des subventions fédérales de plusieurs milliards de dollars pour l'usine de traitement de Mox de Savannah, en Caroline du Sud.

LOBBYING NUCLÉAIRE EN VUE DE LA CONFÉRENCE CLIMAT DE PARIS

À la fin de l'année 2015, Paris accueille la 21e Conférence sur le climat (COP21), censée déboucher sur un nouvel accord international pour succéder au protocole de Kyoto. En mai 2015, dans le cadre de la préparation de la COP21, a eu lieu à l'Unesco un grand sommet « Entreprises et climat », au cours duquel les industriels ont cherché à mettre en avant leurs propres « solutions » - outils financiers, technologies de capture du carbone, nucléaire... - dont la plupart sont très contestées par les défenseurs de l'environnement et de la justice climatique. Comme l'a révélé *Mediapart*, une cadre d'Areva a été mise à disposition par son entreprise pour aider à l'organisation de ce sommet, et notamment rédiger le « livre blanc des solutions » qui devait en résulter. Une position en or pour défendre les intérêts de l'atome.

ÉTRANGE INTERMÉDIAIRE POUR UN CONTRAT EN JORDANIE

Dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Uramin, la presse française a révélé qu'Areva avait passé un contrat avec Avi Pazner, un haut diplomate israélien, ancien ambassadeur en France et ancien porte-parole du gouvernement de Yitzhak Shamir. Le but : favoriser la candidature d'Areva pour le marché de construction d'un réacteur nucléaire en Jordanie. Ce contrat a finalement été attribué aux concurrents russes d'Areva. Cette mission de lobbying sera rémunérée 585 000 euros (et se serait portée à un million en cas de succès). Un prix élevé et un intermédiaire étrangement choisi, lorsque l'on sait qu'Israël est opposé par principe au développement de réacteurs nucléaires aussi bien sur son territoire que chez ses voisins.

RELATIONS TROUBLES EN AFRIQUE DU SUD



Les autorités sud-africaines ont récemment octroyé à Areva un contrat d'une valeur d'environ 300 millions d'euros, pour rénover la centrale nucléaire de Koeberg. Une bonne nouvelle en apparence pour la firme française, d'autant que se profile à l'horizon un autre marché, celui de la construction de nouveaux réacteurs nucléaires dans le pays. Mais la procédure d'appel d'offres semble avoir été entachée de nombreuses irrégularités, et les concurrents malheureux d'Areva ont porté l'affaire devant les tribunaux.

“ AREVA AURAIT SCIEMMENT SURPAYÉ URAMIN POUR S'ACHETER LES FAVEURS DE THABO MBEKI, ALORS PRÉSIDENT DE L'AFRIQUE DU SUD (DE 1999 À 2008), EN VUE D'OBTENIR LA CONSTRUCTION DE SES RÉACTEURS EPR DANS LE PAYS. ”

La centrale nucléaire de Koeberg - la seule d'Afrique du Sud - a été construite par EDF et Framatome - intégrée ensuite dans Areva - en plein apartheid, avec la bénédiction du gouvernement français. L'appel d'offres pour sa rénovation a été initialement lancé en 2010. La procédure s'est éternisée durant de longs mois du fait de tiraillements au sein d'Eskom, l'opérateur de la centrale. Par deux fois, le contrat de rénovation aurait été octroyé au concurrent américain d'Areva, Westinghouse, par des comités techniques. Par deux fois, les dirigeants d'Eskom sont revenus sur ces décisions, avant d'attribuer officiellement le contrat à Areva en août 2014.

Westinghouse aurait immédiatement lancé un recours devant les tribunaux

sud-africains. Les documents internes d'Eskom, examinés par des journalistes, confirmeraient que la procédure a été marquée par de nombreuses irrégularités, et qu'Areva a été favorisée par les dirigeants d'Eskom. Les mêmes journalistes reviennent également en détail sur la visite en France, tous frais payés par EDF, d'une des membres du Conseil d'administration d'Eskom, présidente du comité en charge de gérer les appels d'offres. Une autre illustration, selon eux, des relations troubles entre certains dirigeants de l'entreprise publique sud-africaine et le lobby nucléaire français.

Les intérêts d'Areva en Afrique du Sud sont déjà au centre de l'affaire Uramin - la société minière canadienne rachetée au prix fort par Areva pour trois gisements africains extrêmement décevants. En 2012, le *Mail & Guardian* avançait l'explication selon laquelle Areva avait sciemment surpayé Uramin pour s'acheter les faveurs de Thabo Mbeki, alors président de l'Afrique du Sud (de 1999 à 2008), en vue d'obtenir la construction de ses réacteurs EPR dans le pays. Hélas pour l'entreprise française, Mbeki, désavoué par l'ANC, a dû démissionner.

Son successeur, Jakob Zuma, semble aujourd'hui privilégier les concurrents russes d'Areva, puisqu'il a signé en septembre 2014 un accord de coopération nucléaire avec la Russie. ■

Juillet 2015 • Licence Creative Commons BY-NC-ND

Rédaction : Olivier Petitjean avec Ivan du Roy

Mise en pages : Guillaume Seyral

Remerciements : Martin Willaume, Ali Idrissa, Charlotte Mijeon, Viviana Varin, Mathieu Lapprand, Emmanuel Haddad, Anne-Sophie Simpère, Dave Sweeney, Claire Merrien.

Photos : Lonelysherpa - Areva - Frédéric Bisson - National Nuclear Security Administration - Rob - Iaea Imagebank - Dean Calma - Alberto Otero García - Duvalmickael50 / CC BY-ND 2.0

OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES

SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

L'Observatoire des multinationales est un média d'information et d'investigation sur les activités des grandes multinationales françaises, et plus généralement sur les enjeux de responsabilité des entreprises et de démocratie économique.

L'Observatoire réalise et publie des enquêtes et des reportages sur l'impact social et environnemental et le rôle politique des grands groupes français, aussi bien en France qu'à l'étranger. Il mène également un travail de veille plus large sur ces questions. Le site de l'Observatoire des multinationales propose des tableaux de bord sur les grands groupes français ainsi que des dossiers thématiques sur des sujets comme l'énergie nucléaire, l'eau, les accords de commerce, le textile ou les paradis fiscaux.

L'Observatoire des multinationales est un projet de l'association Alter-médias, qui publie également le site d'informations environnementales et sociales Basta ! (www.bastamag.net)

**TOUS LES ARTICLES DE L'OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES SUR AREVA:
[HTTP://MULTINATIONALES.ORG/AREVA](http://MULTINATIONALES.ORG/AREVA)**